

ONE EXPERIENCE

Prochainement IMMO BLOCKCHAIN

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2021

ONE EXPERIENCE

8, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt
824 187 579 R.C.S. Nanterre

Euronext Access Paris – MLOEX – Code ISIN : FR0013266772

SOMMAIRE

- 1 RAPPORT DE GESTION**
- 2 COMPTES CONSOLIDES**
- 3 COMPTES SOCIAUX**
- 4 CONVENTIONS REGLEMENTEES**

ONE EXPERIENCE

Prochainement IMMO BLOCKCHAIN

RAPPORT DE GESTION 2021

ONE EXPERIENCE

8, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt
824 187 579 R.C.S. Nanterre

Euronext Access Paris – MLOEX – Code ISIN : FR0013266772

ONE EXPERIENCE

Société anonyme au capital de 7.743.312 €

Siège social : 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

824 187 579 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales et statutaires, en vue notamment (i) d'approuver les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 de la société ONE EXPERIENCE SA (la « **Société** ») et (ii) de vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe, de notre gestion au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

Il vous sera, par ailleurs, donné lecture des rapports dans lesquels votre Commissaire aux Comptes relate les conditions d'exercice de sa mission et fait état des conclusions auxquelles l'ont amenés les divers contrôles et vérifications effectués par ses soins dans le cadre du mandat que vous lui avez confié.

Nous vous précisons que le présent rapport, les rapports sur les comptes annuels et spécial du Commissaire aux Comptes ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe des comptes sociaux et, de façon générale, l'ensemble des documents sur lesquels porte le droit de communication des actionnaires, ont été tenus à votre disposition dans les conditions de forme et de délais prévues par la réglementation en vigueur et les statuts de la Société.

L'objet du présent rapport est de vous communiquer des informations sur l'activité de la Société ainsi que des informations nécessaires au vote des résolutions qui vous seront soumises lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui se tiendra au siège social le 30 mai 2022.

1. Activité du Groupe

La Société est la société-mère du groupe ONE EXPERIENCE (le « **Groupe** »), lequel conjugue savoir-faire dans la mise en avant d'une offre événementielle et hôtelière de qualité et développement patrimonial au travers de la gestion dynamique d'actifs fonciers.

Les filiales de la Société détiennent notamment les biens d'exception suivants :

- Le Joséphine : péniche de de luxe située à Paris (75) face à la Tour Eiffel ;
- La Bouleaunière : château situé à Fontainebleau (77) ;
- La Terrasse du Mont-Blanc : chalet situé à Cordon (74) en Haute-Savoie ;
- Les Rhodos : hôtel 3 étoiles situé à Cordon (74) en Haute-Savoie ;
- Le Galet : hôtel 3 étoiles situé à Saint-Philibert (56) en Bretagne ;
- Le Lodge Kerisper : hôtel 4 étoiles situé à La Trinité-sur-Mer (56) en Bretagne ;
- La Ferme de la Corde : domaine équestre d'exception situé à Férolles-Attilly (77) ;
- Rambagh : immeuble de bureaux situé à Marrakech au Maroc.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le Groupe poursuit son développement afin d'étoffer son offre événementielle et hôtelière ainsi que son parc immobilier.

Evènements significatifs de l'exercice 2021

La Société a procédé à trois augmentations de capital au cours de l'année 2021 :

- Suivant délibérations du Conseil d'Administration du 16 décembre 2020 et du Président Directeur Général du 22 janvier 2021, le capital a été augmenté d'une somme de 161.000 € suite à la décision d'augmentation du capital de la société par émission d'actions ordinaires nouvelles par placement privé sur délégation conférée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2020 ;
- Suivant délibérations du Conseil d'Administration en date du 29 mars 2021 et du Président Directeur Général du 2 avril 2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 150.000 € suite à la décision d'augmentation du capital de la société par émission d'actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel sur délégation conférée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2020 ;
- Suivant délibérations du Conseil d'Administration en date du 22 novembre 2021 et du Président Directeur Général du 29 novembre 2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 50.368 € suite à la décision d'augmentation du capital de la société par émission d'actions ordinaires nouvelles par placement privé sur délégation conférée par l'Assemblée Générale du 30 juillet 2021.

La société « THE GAME FACTORY », filiale à 100% de la société « ONE EXPERIENCE FACTORY », elle-même détenue à 100% par la Société, a fait l'objet dissolution sans liquidation (transmission universelle de patrimoine) au profit de la société « ONE EXPERIENCE FACTORY », filiale de la Société, en date du 21 décembre 2021.

Activité en matière de recherche et de développement

La Société n'a engagé aucune démarche en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice 2021.

Prises de participations significatives dans les sociétés ayant leur siège social en France ou prises de contrôle de telles sociétés intervenues au cours de l'exercice

La Société est devenue actionnaire des sociétés suivantes au cours de l'exercice 2021 :

- Prise de participation (9,8%) de la Société, en date du 28 janvier 2021, dans la société « MURS GALET SAS » ayant vocation à acquérir un bien immobilier situé à SAINT-PHILIBERT (56470) ;
- Prise de participation (9,8%) de la Société, en date du 28 janvier 2021, dans la société « GALET SAS » ayant vocation à acquérir un fonds de commerce d'exploitation d'un hôtel situé à SAINT-PHILIBERT (56470) ;
- Prise de participation (20%) de la Société, en date du 3 août 2021, dans la société « TANNERIE SAS » ayant vocation à acquérir un bien immobilier situé à NANTES (44200) ;
- Prise de participation (20%) de la Société, en date du 27 octobre 2021, dans la société « KERISPER SAS » ayant vocation à acquérir 100% du capital et des droits de vote de la société « LE LODGE KERISPER SARL ».

Création de sociétés filiales ayant leur siège social en France

Néant.

Evénements intervenus depuis la clôture

Néant.

Indication sur l'utilisation des instruments financiers

La Société n'a recours à aucun instrument financier (couverture de change ou de taux).

Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

La crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19 a créé une situation incertaine sur les premiers mois de l'année 2022. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité. Le Groupe continue de mettre en place les mesures appropriées pour répondre aux besoins de ses clients, tout en garantissant la sécurité de ses employés.

A ce jour, le Groupe n'est pas directement impacté par le conflit russo-ukrainien, n'ayant pas d'activité ou de partenaire stratégique implanté dans les pays concernés.

2. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société – comptes sociaux

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 0 € contre 0 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 87.689 € contre 93.133 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 à (87.688) € contre (93.074) € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort pour l'exercice à 28.715 € contre (1.115) € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts s'établit ainsi à (58.973) € contre (94.189) € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de (15.797) €, l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par une perte de (74.770) € contre une perte de (109.986) € pour l'exercice précédent.

3. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe – comptes consolidés

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 2.009 K€ contre 717 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation consolidé ressort pour l'exercice à (235) K€ contre (326) K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort pour l'exercice à (66) K€ contre (62) K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts s'établit ainsi à (301) K€ contre (388) K€ pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de (5) K€, l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par une perte de (310) K€ contre une perte de (389) K€ pour l'exercice précédent.

4. Présentation des comptes – Méthodes d'évaluation

Nous vous précisons que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité d'exploitation et d'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En application des dispositions de l'article L. 232-6 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels, comme dans les méthodes d'évaluation retenues.

5. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de (74.770) €.

Nous vous proposerons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- au compte « report à nouveau » pour (74.770) €.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende depuis sa constitution.

6. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts nous vous demanderons également, lors de l'assemblée, de constater qu'une charge somptuaire de 194 €, correspondant à la taxe sur les véhicules des sociétés, a été enregistrée au cours de l'exercice.

7. Information sur les délais de paiement « fournisseurs » et « clients »

En application des dispositions des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce, nous vous apportons les précisions suivantes au regard des délais de paiements fournisseurs et clients :

- Le tableau des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu figure en **Annexe 1** ;
- Le tableau des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu figure en **Annexe 2**.

8. Tableau des résultats des cinq derniers exercices clos

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats des cinq dernier exercices clos de la Société figure en **Annexe 3**.

9. Evolution du titre admis sur le marché EURONEXT ACCESS™ au cours de l'exercice 2021

Au 31 décembre 2021, le cours de l'action, admise aux négociations sur le marché EURONEXT ACCESS™ (code ISIN FR0013266772 – MLOEX) s'établissait à 2,00 €.

L'évolution du cours de l'action de la Société durant l'exercice 2021 figure en **Annexe 4**.

10. Situation des filiales et participations au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021 votre Société détenait directement/indirectement :

- **FERME DE LA CORDE** : détention directe de 33,3 % du capital et des droits de vote de la société FERME DE LA CORDE, société civile immobilière au capital de 1.200 €, dont le siège social se situe 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 880 916 150 RCS NANTERRE. Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 37.150 € et un résultat net de 1.472 €.
- **GALET** : détention directe de 9,8 % du capital et des droits de vote de la société GALET, société par actions simplifiée au capital de 15.315 €, dont le siège social se situe 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 894 184 738 RCS NANTERRE. Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 359.577 € et un résultat net de (12.443) €.

- **JAFO MARITIME** : détention directe de 100 % du capital et des droits de vote de la société JAFO MARITIME, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 € dont le siège social se situe 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 408 786 424 RCS NANTERRE. Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 51.000 € et un résultat net de 4.959 €.

- **KERISPER** : détention directe de 20% du capital et des droits de vote de la société KERISPER, société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont le siège social se situe 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 904 955 762 RCS NANTERRE. Le premier exercice social sera clos le 31 décembre 2022.

- **LA BOULEAUNIERE** : détention directe de 100 % du capital et des droits de vote de la société LA BOULEAUNIERE, société civile immobilière au capital de 2.000 € dont le siège social se situe 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 821 749 926 RCS NANTERRE. Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 63.000 € et un résultat net de 2.176 €.

- **LES ORMES** : détention directe de 2,5 % du capital et des droits de vote de la société LES ORMES, société par actions simplifiée au capital de 3.000 €, dont le siège social se situe 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 892 378 423 150 RCS NANTERRE. Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 0 € et un résultat net de (2.176) €.

- **LES TERRASSES DU MONT BLANC** : détention directe de 100 % du capital et des droits de vote de la société LES TERRASSES DU MONT BLANC, société civile immobilière au capital de 1.000 € dont le siège social se situe 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 819 676 123 RCS NANTERRE. Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 132.000 € et un résultat net de 3.724 €.

- **LE LODGE KERISPER** : détention indirecte de 20 % du capital et des droits de vote de la société LE LODGE KERISPER, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 € dont le siège social est situé 4, rue du Latz - 56470 LA TRINITÉ-SUR-MER et immatriculée sous le numéro unique 452 283 989 RCS LORIENT. Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 659.126 € et un résultat net de 8.161 €.

- **LIVESTORY** : détention directe de 80 % du capital et des droits de vote de la société LIVESTORY, société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont le siège social est situé 68, rue des Bergers – 75015 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 889 537 593 RCS PARIS. Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 652.686 € et un résultat net de 3.221 €.

- **MURS GALET** : détention directe de 9,8 % du capital et des droits de vote de la société MURS GALET, société par actions simplifiée au capital de 15.315 €, dont le siège social se situe 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 894 251 842 RCS NANTERRE. Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 30.000 € et un résultat net de 2.872 €.
- **ONE EXPERIENCE FACTORY** : détention directe de 100 % du capital et des droits de vote de la société ONE EXPERIENCE FACTORY, société par actions simplifiée au capital de 23.799 €, dont le siège social se situe 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 831 284 849 RCS NANTERRE. Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 1.033.943 € et un résultat net de (311.956) €.
- **ONE EXPERIENCE HOTELS** : détention directe de 100% du capital et des droits de vote de la société ONE EXPERIENCE HOTELS, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 € dont le siège social se situe 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 849 492 244 RCS NANTERRE. Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 255.908 € et un résultat net de (46.385) €.
- **RAMBAGH** : détention directe de 100% du capital et des droits de vote de la société RAMBAGH, société à responsabilité limitée de droit marocain au capital de 100.000 € dont le siège social se situe 61, Quartier Industriel Sidi Ghanem – 40000 MARRAKECH (MAROC) et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 19463. Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 444.000 MAD et un résultat net de 257.201 MAD.
- **RHODOS** : détention directe de 99,9% du capital et des droits de vote de la société RHODOS, société civile immobilière au capital de 1.000 € dont le siège social se situe 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 849 449 947 RCS NANTERRE. Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 78.000 € et un résultat net de 2.609 €.
- **TANNERIE** : détention directe de 20 % du capital et des droits de vote de la société TANNERIE, société par actions simplifiée au capital de 10.002 €, dont le siège social se situe 19, rue Raymond Soulas – 44400 REZE et immatriculée sous le numéro unique 902 973 155 RCS NANTES. Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 0 € et un résultat net de (3.881) €.

11. Situation des succursales au 31 décembre 2021

Néant.

12. Participations croisées

Néant.

13. Répartition du capital de la Société

La répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2021 figure en **Annexe 5**.

Par application des dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous informons que l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement un nombre d'actions du vingtième (5%), du dixième (10%), des trois vingtièmes (15%), du cinquième (20%), du quart (25%), du tiers (33,33%), de la moitié (50%), des deux tiers (66,66%), des dix-huit vingtièmes (90%) ou des dix-neuf vingtièmes (95%) du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales dans la Société à la fin du dernier exercice clos (i.e. 31 décembre 2021) est indiqué dans le tableau qui figure en **Annexe 5**.

14. BSPCE/BSA

Le Conseil d'Administration en date du 17 octobre 2017, agissant sur délégation de l'Assemblée Générale en date du 24 juin 2017 a émis et attribué un total de 125.000 BSPCE à M. Edouard MASSEAU, Directeur Général de la filiale ONE EXPERIENCE FACTORY.

Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1 action au prix unitaire de 1,60 € se décomposant en 1 € de valeur nominale et 0,60 € de prime d'émission. Ils seront exerçables à compter du 17 octobre 2019 et deviendront caducs de plein droit le 17 octobre 2022.

Le Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2020, agissant sur délégation de l'Assemblée Générale en date du 28 juin 2019 a émis et attribué un total de 15.625 BSPCE à Mme. Chloé HENRIET, Directrice Commerciale de la filiale ONE EXPERIENCE FACTORY.

Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1 action au prix unitaire de 1,60 € se décomposant en 1 € de valeur nominale et 0,60 € de prime d'émission. Ils seront exerçables à compter du 31 janvier 2022 et deviendront caducs de plein droit le 31 janvier 2025.

15. Programme de rachat d'actions – Actions auto détenues

Il n'y a eu aucun programme de rachat d'actions au cours de l'année 2021.

Au 31 décembre 2021, la Société ne détenait aucune de ses propres actions.

16. Fonds Propres - Endettement

Au 31 décembre 2021, la Société bénéficie d'une trésorerie disponible de 1.442 € et de capitaux propres positifs de 9.098.038 €.

17. Cautionnement, avals, garanties et suretés

Néant.

18. Montant des prêts interentreprises

En application des dispositions des articles L. 511-6 et R. 511-2-1-1 II du Code monétaire et financier, les sociétés par actions dont les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent communiquer dans le rapport de gestion le montant des prêts à moins de deux ans consentis aux entreprises avec lesquelles elles entretiennent des liens économiques, tel qu'attesté par le Commissaire aux Comptes (régime différent des prêts intragroupes autorisés par l'article L. 511-7 du Code monétaire et financier).

Aucune convention de cette nature n'est à signaler au sein de la Société au titre de l'exercice écoulé.

19. Pratiques anticoncurrentielles

En application des dispositions de l'article L. 464-2 du Code de commerce, il est précisé que l'Autorité de la Concurrence n'a ordonné aucune injonction ou sanctions pour pratiques anticoncurrentielles à l'encontre de la Société ou d'une société du Groupe.

20. Commissaires aux Comptes

Lors de l'Assemblée Générale de la Société du 2 juin 2017, le cabinet MAZARS a été désigné en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clos le 31 décembre 2022.

Lors de l'Assemblée Générale du 27 janvier 2020, les actionnaires ont pris acte de la démission du cabinet MAZARS. Aussi, l'Assemblée Générale a nommé en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour la durée restant à courir du mandat du Commissaire aux comptes démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de la réunion appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2022 :

- BCRH & ASSOCIES, Commissaire aux comptes, 35, rue de Rome – 75008 PARIS, immatriculée sous le numéro unique 490 092 574 RCS Paris, représentée par M. Paul GAUTEUR.

Rémunérations du Commissaire aux Comptes

Au niveau de l'ensemble du Groupe, les honoraires du Commissaire aux Comptes au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 13 K€ HT.

21. Etat de la participation des salariés au capital social (art. L 225-102 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2021, les actions détenues collectivement par les salariés représentent moins de 3% du capital social.

22. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Conformément aux dispositions des articles L. 225-37 alinéa 6, L. 225-68 alinéa 6 et L. 226-10 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise lequel est inclus dans le présent rapport de gestion par application des dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce.

22.1 Gouvernance d'entreprise

Nous vous rappelons que la Direction Générale de la Société est assurée par votre Président du Conseil d'Administration, M. Pascal CHEVALIER.

Un Directeur Général Délégué, M. Gautier NORMAND, a été nommé au cours de l'exercice 2017 pour une durée illimitée. M. Gautier NORMAND a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué avec effet au 3 décembre 2021 et n'a pas été remplacé.

Le Conseil d'Administration a décidé, le 17 mai 2019, la nomination de M. Édouard MASSEAU en qualité de Directeur Général Délégué pour une durée indéterminée et précise qu'aucune rémunération ne serait perçue par M. Édouard MASSEAU pour l'exercice de cette fonction.

Un Administrateur, M. Alain MARTY a démissionné de ses fonctions le 18 novembre 2021. Le Conseil d'Administration a décidé, le 13 décembre 2021, de coopter M. Edouard MASSEAU en remplacement de M. Alain MARTY pour la durée restant à courir du mandat de M. Alain MARTY, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statut sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Un Administrateur, M. Bertrand BIARD a démissionné de ses fonctions le 1^{er} avril 2022. Le Conseil d'Administration a décidé, le 6 avril 2022, de ne pas le remplacer.

22.2 Mandataires sociaux : mandats et fonctions exercées

- Liste des mandats et fonctions dans la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au sein de la Société par chacun des mandataires sociaux :

Conseil d'Administration

Nom, prénom	Fonctions	Date de nomination en qualité d'administrateur	Date d'expiration du mandat d'administrateur
M. Pascal CHEVALIER	Président Directeur Général Administrateur	24.06.2017	Exercice clos le 31.12.2022
M. Gautier NORMAND	Administrateur	24.06.2017	Exercice clos le 31.12.2022
M. Gilles ENGUEHARD	Administrateur	24.06.2017	Exercice clos le 31.12.2022
M. Edouard MASSEAU	Directeur Général Délégué Administrateur	13.12.2021	Exercice clos le 31.12.2022

Direction Générale

Nom, prénom	Fonctions	Date de nomination en qualité de Directeur Général	Date d'expiration du mandat de Directeur Général
M. Pascal CHEVALIER	Président Directeur Général Administrateur	24.06.2017	-
M. Edouard MASSEAU	Directeur Général Délégué Administrateur	17.05.2019	-

- Liste des mandats et fonctions des dirigeants de la Société

M. Pascal CHEVALIER, Président du Conseil d'Administration, Directeur général et Administrateur de la Société est également :

Au sein du Groupe ONE EXPERIENCE :

- Néant.

Autres mandats :

- Gérant de la société EDI SIC, société à responsabilité limitée ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 397 912 528 RCS NANTERRE.
- Administrateur de REWORLD MEDIA PTE LTD, société de droit chinois ayant son siège social 51 Goldhill Plaza # 12-11– SINGAPOUR (308 900) et immatriculée sous le numéro 201228461 D à Singapour.
- Président du Conseil d'administration de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423.
- Directeur Général, via la société CPI et CPG, de la société REWORLD MEDIA SERVICES (filiale de REWORLD MEDIA), société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 825.067.705 RCS NANTERRE.
- Administrateur de la société TRINOVA CRÉATION, société par actions simplifiée ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 ST DIDIER AU MONT D'OR et immatriculée sous le numéro unique 424 936 482 RCS LYON.
- Administrateur de la société TRINOVA, société anonyme ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 St Didier au Mont d'Or et immatriculée sous le numéro unique 411 877 657 RCS LYON.
- Administrateur de la société ARCHIPEL SA, société anonyme ayant son siège social 101, rue Jean Jaurès - 92 300 Levallois-Perret et immatriculée sous le numéro unique 410 773 279 RCS NANTERRE.
- Administrateur de la société NEXTEDIA, société anonyme ayant son siège social au 6, rue Jadin – 75017 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 429 699 770 RCS PARIS.
- Président de la société CPI, société par actions simplifiée à associé unique ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare – 75009 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 502 687 577.
- Gérant de la « Société civile immobilière LES TENNIS DE CHAILLY » ayant son siège social 7, route de Fontainebleau 77930 CHAILLY EN BIÈRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le numéro 323 362 582.
- Gérant de la société civile immobilière « IMMO VENTURE 1 » ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare – 75009 Paris, au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 444 769 160.

- Gérant de la société CTB, société à responsabilité limitée ayant son siège social 13, rue Saint Lazare – 75009 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 323 362 590 RCS PARIS.
- Président la société NETWORK ASIA VENTURES, société soumise à la loi de la République de Singapour, ayant son siège au 51 Goldhill Plaza # 12-11 SINGAPOUR (308 900), immatricule au registre sous le n°201012523E.
- Directeur Général Délégué de la société NETWORK FINANCES 2, 13, rue Saint-Lazare – 75009 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris le n°749 813 853.
- Administrateur de la société MON FINANCIER, 28, avenue Marceau – 75008 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris le n°451 010 821.
- Co-Gérant de la société 50 PARTNERS GESTION, 62, rue Jean-Jacques Rousseau – 75001 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris le n°508 000 700.
- Président, via la société CPI, de la société NETMEDIA GROUP, société par actions simplifiée ayant son siège social 98, rue du Château – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 829.898.584 RCS NANTERRE.
- Président, via la société CPI, de la société CPG, société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 879.080.570 RCS NANTERRE.
- Membre du conseil de surveillance de la société HOPSCOTCH GROUP société anonyme au capital de 2.000.001 € dont le siège social est situé 23-25, rue Notre-Dame des Victoires - 75002 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 602 063 323 R.C.S. PARIS.
- Président du conseil d'administration de la société EDUFORM'ACTION société anonyme dont le siège social est situé 98, rue du Château – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 451 010 821 RCS NANTERRE.
- Membre, via CPG, du conseil d'administration de la société SATILIFE, société anonyme dont le siège social est situé 18, rue Pasquier – 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro 907 988 877 RCS PARIS.
- Autres mandats dans des sociétés à objet immobilier.

M. Gautier NORMAND, Administrateur de la Société, est également :

Au sein du Groupe ONE EXPERIENCE :

- Néant.

Autres mandats :

- Administrateur de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423.
- Gérant de la société EDITION MONDADORI EXEL SPRINGER (EMAS) 40, avenue Aristide Briand – 92 Bagneux et immatriculée sous le numéro unique 347 863 060 RCS NANTERRE.

- Directeur Général, via la société CPI et CPG, de la société REWORLD MEDIA SERVICES (filiale de REWORLD MEDIA), société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 825.067.705 RCS NANTERRE.
- Directeur Général via la société JAG CONSEILS de la société NETMEDIA GROUP, société par actions simplifiée ayant son siège social 98, rue du Château – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 829.898.584 RCS NANTERRE.
- Gérant de la société JAG CONSEILS, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 24, rue Anna Jacquin – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 789 696 648 au R.C.S. de NANTERRE.
- Gérant de la société ETEL, 24, rue Anna Jacquin – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée au R.C.S. de Nanterre le n°499 094 167.
- Gérant de la société SCI EHAN C'HOUECK, 24, rue Anna Jacquin – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée au R.C.S. de Nanterre le n°802 024 216.
- Directeur Général et administrateur de la société EDUFORM'ACTION société anonyme dont le siège social est situé 98, rue du Château – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 451 010 821 RCS NANTERRE.
- Membre, via CPG, du conseil d'administration de la société SATILIFE, société anonyme dont le siège social est situé 18, rue Pasquier – 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro 907 988 877 RCS PARIS.

M. Edouard MASSEAU, Directeur Général Délégué et Administrateur de la Société, est également :

Au sein du Groupe ONE EXERIENCE :

- Gérant de la société FERME DE LA CORDE, société civile immobilière ayant son siège social situé 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 880 916 150 RCS NANTERRE.
- Gérant de la société JAF0 MARITIME, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 408 786 424 RCS NANTERRE.
- Gérant de la société LA BOULEAUNIERE, société civile immobilière ayant son siège social situé 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 821 749 926 RCS NANTERRE.
- Gérant de la société LE LODGE KERISPER, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 4, rue du Latz - 56470 LA TRINITÉ-SUR-MER et immatriculée sous le numéro unique 452 283 989 RCS LORIENT.

- Gérant de la société LES TERRASSES DU MONT BLANC, société civile immobilière ayant son siège social situé 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 819 676 123 RCS NANTERRE.
- Gérant de la société ONE EXPERIENCE HOTELS, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 849 492 244 RCS NANTERRE.
- Gérant de la société RHODOS, société civile immobilière ayant son siège social situé 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 849 449 947 RCS NANTERRE.

Autres mandats :

- Gérant de la société MENALLEN, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 19, rue Raymond Soulas - 44400 Rezé et immatriculée sous le numéro unique 830 175 006 RCS NANTES.
- Gérant de la société R CUBE, société civile immobilière ayant son siège social situé 19, rue Raymond Soulas - 44400 Rezé et immatriculée sous le numéro unique 834 707 440 RCS NANTES.

M. Gilles ENGUEHARD, Administrateur, est également :

Au sein du Groupe ONE EXPERIENCE :

- Néant.

Autres mandats :

- Gérant de la société ATENYS, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 33, avenue Philippe Auguste – 75011 PARIS et immatriculée sous le numéro 425 141 066 RCS PARIS.
- Gérant de la société IMMO PARK MONTERA, société civile immobilière ayant son siège social situé 35, avenue du Petit Parc – 94300 VINCENNES et immatriculée sous le numéro unique 837 856 913 RCS de CRETEIL.
- Gérant de la société LES ORMES DU PETIT PARC, société civile immobilière ayant son siège social situé 35, avenue du Petit Parc – 94300 VINCENNES et immatriculée sous le numéro unique 814 483 681 RCS de CRETEIL.
- Gérant de la société PRINCESSE FEE, société civile immobilière ayant son siège social situé 12, rue des Immeubles Industriels – 75011 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 444 373 401 RCS PARIS.
- Gérant de la société ROSHEART FINANCES, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 12, rue des immeubles industriels – 75011 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 434 128 690 au RCS PARIS.

- Administrateur de la société THE BLOCKCHAIN GROUP, société anonyme ayant son siège social situé 102, Terrasse Boieldieu – 92800 PUTEAUX et immatriculée sous le numéro unique 504 914 094 au RCS NANTERRE.

M. Bertrand BIARD, Administrateur ayant démissionné au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, est également :

Au sein du Groupe ONE EXPERIENCE :

- Néant.

Autres mandats :

- Gérant de la société BLD PUBLIC AND CO, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 6, rue Vital - 75016 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 431 247 485 RCS PARIS.

M. Alain MARTY, Administrateur ayant démissionné au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, est également :

Au sein du Groupe ONE EXPERIENCE :

- Néant.

Autres mandats :

- Gérant de la société AM CONSULTANT, société civile ayant son siège social situé 28, rue Pasquier - 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 485 087 118 RCS PARIS.
- Gérant de la société FINANCIERE 75, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 28, rue Pasquier - 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 890 111 271 RCS PARIS.
- Gérant de la société FINANCIERE AM, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 28, rue Pasquier - 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 433 432 895 RCS PARIS.
- Gérant de la société PARADIS POUPI, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 28, rue Pasquier - 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 851 599 068 RCS PARIS.
- Gérant de la société SCI IMMOBILIERE AM, société civile immobilière ayant son siège social situé 28, rue Pasquier - 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 451 849 228 RCS PARIS.
- Gérant de la société SPORT & ENTREPRISE, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 28, rue Pasquier - 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 527 476 907 RCS PARIS.

- Président de la société STRATEGY CLUB, société par actions simplifiée ayant son siège social situé 28, rue Pasquier - 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 891 727 127 RCS PARIS.
- Président de la société WINE & SPIRIT - ITF, société par actions simplifiée ayant son siège social situé 28, rue Pasquier - 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 894 442 923 RCS PARIS.

22.3 Rémunération des dirigeants

Néant.

22.4 Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et qui se sont poursuivies ou qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

22.5 Conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société

Néant.

22.6 Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs

Vous trouverez ci-après, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 3, du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code.

N°	Délégations de l'assemblée générale au conseil d'administration	Fin de la délégation
1.	<u>Assemblée Générale du 30 juillet 2021</u> : Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce Durée : 18 mois	30.01.2023

N°	Délégations de l'assemblée générale au conseil d'administration	Fin de la délégation
2.	<p><u>Assemblée Générale du 30 juillet 2021</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories définies de personnes conformément aux dispositions de l'article L.225-138 du Code de commerce).</p> <p>Plafond : 2.500.000 € Durée : 18 mois</p>	30.01.2023
3.	<p><u>Assemblée Générale du 30 juillet 2021</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription et d'une offre au public visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier (placement privé).</p> <p>Plafond : 2.500.000 € Durée : 26 mois</p>	30.09.2023
4.	<p><u>Assemblée Générale du 30 juillet 2021</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public, autre que celles visées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société.</p> <p>Plafond : 2.500.000 € Durée : 26 mois</p>	30.09.2023
5.	<p><u>Assemblée Générale du 30 juillet 2021</u> : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, notamment des bons de souscription d'actions attribués gratuitement à tous les actionnaires, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.</p> <p>Plafond : 2.500.000 € Durée : 26 mois</p>	30.09.2023
6.	<p><u>Assemblée Générale du 30 juillet 2021</u> : Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto détenues</p> <p>Plafond : 10% du capital Durée : 24 mois</p>	30.07.2023

N°	Délégations de l'assemblée générale au conseil d'administration	Fin de la délégation
7.	<u>Assemblée Générale du 30 juillet 2021</u> : Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'attribuer des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise. Plafond : 500.000 BSPCE Durée : 18 mois	30.01.2023
8.	<u>Assemblée Générale du 30 juin 2020</u> : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration en vue de procéder à des attributions d'actions gratuites existantes ou à créer. Plafond : 10% Durée : 38 mois	30.08.2023

22.7 Liste des opérations sur titres réalisées au cours de l'exercice 2021

Vous trouverez en **Annexe 6** la liste des opérations réalisées au cours de l'exercice 2021 sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Toutes ces opérations ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF.

23. Conclusion

Si vous approuvez les comptes tels qu'ils vous sont présentés, vous voudrez bien alors donner à vos administrateurs quitus de leur gestion et au Commissaire aux comptes quitus de sa mission pour l'exercice considéré.

Nous sommes à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser préalablement au vote des résolutions qui seront soumises à vos suffrages.

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

Annexe 1 – Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					22
Montant total des factures concernées (TTC)	750 €	0 €	0 €	41.697 €	42.447 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0%	0%	0%	17%	17%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues (TTC)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Application des délais légaux.				

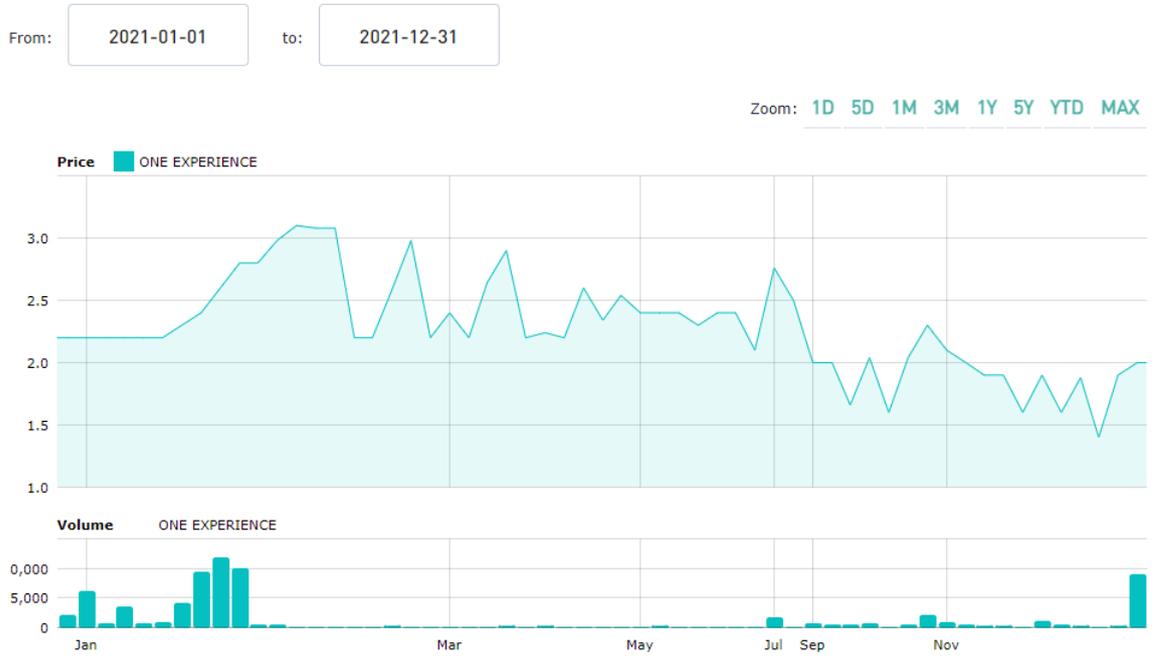
Annexe 2 – Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					0
Montant total des factures concernées (TTC)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	0%	0%	0%	0%	0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues (TTC)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Application des délais légaux.				

Annexe 3 – Tableau des résultats des cinq derniers exercices

	2021	2020	2019	2018	2017
Capital					
Capital social	7.743.312 €	7.381.944 €	6.568.719 €	5.873.719 €	5.873.719 €
Nombre d'actions ordinaires	7.743.312	7.381.944	6.568.719	5.873.719	5.873.719
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote)	0	0	0	0	0
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	0 €	0 €	24.970 €	0 €	54.779 €
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(74.270) €	(109.986) €	(54.177) €	(44.385) €	(106.380) €
Impôt sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(74.770) €	(109.986) €	(54.177) €	(44.385) €	(106.380) €
Résultats par action					
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(0,010) €	(0,015) €	(0,008) €	(0,008) €	0,018 €
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(0,010) €	(0,015) €	(0,008) €	(0,008) €	0,018 €
Dividende attribué à chaque action	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Personnel					
Effectif moyen	0	0	0	0	1
Montant de la masse salariale	0	0	0	0	23.725 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	0	0	0	0	2.921 €

Annexe 4 – Evolution du cours de l'action durant l'exercice 2021



Source : <https://live.euronext.com/fr>

Annexe 5 – Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2021

Actionnaire	Quantité	Montant	% Capital	% Droits de vote
Personnes morales :				
ROSHEART FINANCES	263 078	263 078 €	3,40%	3,40%
CTB	2 952 628	2 952 628 €	38,13%	38,13%
BR CONSEIL SARL	143 820	143 820 €	1,86%	1,86%
CPI	71 600	71 600 €	0,92%	0,92%
FEVRIER INVESTISSEMENT	213 709	213 709 €	2,76%	2,76%
JAG CONSEILS	75 000	75 000 €	0,97%	0,97%
50 PARTNERS GESTION	25 000	25 000 €	0,32%	0,32%
BLD PUBLIC AND CO	207 125	207 125 €	2,67%	2,67%
CROISSANCE CPB	15 625	15 625 €	0,20%	0,20%
TRI	15 625	15 625 €	0,20%	0,20%
C EST CA L IDEE	128 850	128 850 €	1,66%	1,66%
FINANCIERE AM	12 500	12 500 €	0,16%	0,16%
MO A	15 000	15 000 €	0,19%	0,19%
HL FINANCES	17 500	17 500 €	0,23%	0,23%
ORIZON	116 500	116 500 €	1,50%	1,50%
NETMEDIA GROUP	6 000	6 000 €	0,08%	0,08%
HOLDCO MF	37 500	37 500 €	0,48%	0,48%
NIGHTINGALE	25 000	25 000 €	0,32%	0,32%
AFTALION	25 000	25 000 €	0,32%	0,32%
SOGEP CONSULT	12 500	12 500 €	0,16%	0,16%
Personnes physiques :				
ENGUEHARD GILLES	710 975	710 975 €	9,18%	9,18%
CHEVALIER PASCAL	244 422	244 422 €	3,16%	3,16%
BERGER VINCENT	203 372	203 372 €	2,63%	2,63%
GUILLO OLIVIER	302 200	302 200 €	3,90%	3,90%
RUSCON BRUNO	105 468	105 468 €	1,36%	1,36%
TREBULLE LAURENT	114 299	114 299 €	1,48%	1,48%
DONADIO FRANCOIS	262 500	262 500 €	3,39%	3,39%
ROUSSEL THIERRY THIERRY	23 970	23 970 €	0,31%	0,31%
LARGE OLIVIER	25 125	25 125 €	0,32%	0,32%
BARDET FREDERIC	5 000	5 000 €	0,06%	0,06%
CHEVALIER JULIETTE	50 000	50 000 €	0,65%	0,65%
CHEVALIER ELISA	50 000	50 000 €	0,65%	0,65%
CHEVALIER CHRISTOPHE	50 000	50 000 €	0,65%	0,65%
CHEVALIER CLAIRE	50 000	50 000 €	0,65%	0,65%
CHEVALIER MATTHIEU	50 000	50 000 €	0,65%	0,65%
CHEVALIER MARGAUX	50 000	50 000 €	0,65%	0,65%
DENEUVILLE FRANCOIS	100	100 €	0,00%	0,00%
DE BAETS VINCENT	500	500 €	0,01%	0,01%
HALLEY OLIVIER	124 644	124 644 €	1,61%	1,61%
Sous-total Détenation au nominatif pur	6 802 135	6 802 135 €	87,85%	87,85%
CAPITAL FLOTTANT	941 177	941 177 €	12,15%	12,15%
Total	7 743 312	7 743 312 €	100,00%	100,00%

Annexe 6 – Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

Néant.

ONE EXPERIENCE

Prochainement IMMO BLOCKCHAIN

COMPTES CONSOLIDES 2021

ONE EXPERIENCE

8, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt
824 187 579 R.C.S. Nanterre

Euronext Access Paris – MLOEX – Code ISIN : FR0013266772

BCRH & Associés

Audit & Conseil

ONE EXPERIENCE

Société anonyme au capital de 7 743 312 €

8, rue Barthélémy Danjou
92100 Boulogne Billancourt

RCS Nanterre 824 187 579 Nanterre

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de la société ONE EXPERIENCE,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ONE EXPERIENCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se traduisent par une perte de 309 744 €.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Evaluation des écarts d'acquisition

Ce poste fait l'œuvre de test de dépréciations par la Direction et dont les modalités sont décrites dans la note de l'annexe intitulée « Ecart d'acquisition ».

Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des modalités de mise en œuvre de ces tests, à apprécier les estimations et les hypothèses intervenant dans l'évaluation de la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisitions (notamment la valeur de marché des biens), et à vérifier que l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

- Autres aspects relatifs à l'établissement des comptes consolidés

Plus globalement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données par le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ONE EXPERIENCE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021

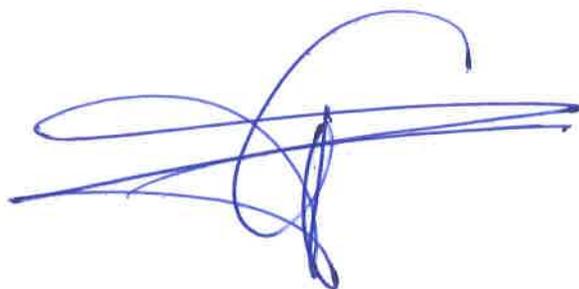
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre des comptes consolidés, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 15 Avril 2022

BCRH & Associés

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Paul Gauteur



COMPTES CONSOLIDES	3
1 BILAN CONSOLIDE	3
2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4
3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	5
4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
5 FAITS MAJEURS	7
5.1 COMPARABILITE DES COMPTES	7
5.2 MOUVEMENTS DE PERIMETRE	7
5.3 AUGMENTATION DE CAPITAL	7
6 ACTIVITES ET ORGANIGRAMME DU GROUPE	9
6.1 ACTIVITES.....	9
6.2 ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2021.....	9
6.3 LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES.....	10
7 REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D’EVALUATION	11
7.1 REFERENTIEL COMPTABLE	11
7.2 MODALITES DE CONSOLIDATION	11
7.3 METHODES ET REGLES D’EVALUATION	13
8 EXPLICATION DES COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS	16
8.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16
8.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	17
8.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	18
8.4 TITRES MIS EN EQUIVALENCE	18
8.5 STOCKS ET EN-COURS	18
8.6 VENTILATION DES CREANCES	19
8.7 TRESORERIE ACTIVE	20
8.8 CAPITAL SOCIAL	20
8.9 DETTES FINANCIERES	20
8.10 DETTES D’EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION	21
8.11 CHIFFRE D’AFFAIRES	22
8.12 DETAIL DES CHARGES D’EXPLOITATION	23
8.13 RESULTAT FINANCIER.....	23
8.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL	24
8.15 AUTRES INFORMATIONS	24
9 INFORMATIONS PROFORMA	26
9.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION PROFORMA	26
9.2 BILAN CONSOLIDE PROFORMA	27
9.3 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE PROFORMA.....	28

Comptes consolidés

1 Bilan consolidé

En K€	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>Actif immobilisé</u>			
Immobilisations incorporelles	8.1	7 943	7 237
Immobilisations corporelles	8.2	4 122	3 633
Immobilisations financières	8.3	33	30
Titres mis en équivalence	8.4	-538	
Total de l'actif immobilisé		11 560	10 900
<u>Actif circulant</u>			
Stocks et en-cours	8.5	14	
Créances d'exploitation	8.6	649	239
Créances hors exploitation	8.6	319	49
Charges constatées d'avance	8.6	37	6
Trésorerie	8.7	323	268
Total de l'actif circulant		1 342	562
Total de l'actif		12 902	11 462

En K€	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>Capitaux propres</u>			
Capital	4 / 8.8	7 743	7 382
Primes	4	1 714	1 377
Réserves	4	-1 332	-977
Ecart de conversion	4	-7	-2
Résultat net	4	-310	-389
Total des capitaux propres - Part du groupe		7 809	7 391
Intérêts minoritaires	4	1	0
Capitaux propres de l'ensemble		7 810	7 392
<u>Dettes</u>			
Dettes financières	8.9	3 572	3 353
Dettes d'exploitation	8.10	907	505
Dettes hors exploitation	8.10	568	204
Produits constatés d'avance	8.10	44	10
Total du passif circulant		5 092	4 071
Total du passif		12 902	11 462

2 Compte de résultat consolidé

En K€	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	8.11	2 009	717
Autres produits d'exploitation		173	170
Charges d'exploitation			
Achats consommés	8.12	-702	-141
Charges externes et autres		-958	-521
Impôts, taxes et versements assimilés		-39	-37
Charges de personnel		-399	-213
Dotations aux amortissements et provisions		-301	-279
Autres charges de gestion courante		-18	-22
Résultat d'exploitation avant dotations des écarts d'acquisition		-235	-326
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	8.1		
Résultat d'exploitation après dotations des écarts d'acquisition		-235	-326
Produits financiers		1	0
Charges financières		-66	-62
Résultat financier	8.13	-66	-62
Résultat courant avant impôt		-301	-388
Résultat exceptionnel	8.14	-5	0
Impôts sur les bénéfices		-1	0
Résultat net des sociétés intégrées		-308	-389
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-2	
Résultat de l'ensemble consolidé		-309	-389
Intérêts minoritaires		1	0
Résultat net - Part du groupe		-310	-389

	31/12/2021	31/12/2020
EBITDA	65	-47
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Dotations aux amortissements et provisions	-301	-279
EBIT	-235	-326

Il s'agit principalement des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles.

3 Tableau de flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie - K€		Notes	Montants au 31/12/2021	Montants au 31/12/2020
OPERATIONS D'EXPLOITATION	Résultat net des entreprises intégrées		-309	-389
	Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		2	
	Dotations aux amortissements et provisions (hors actifs circulants)	8.1 / 8.2 / 8.3	301	279
	Capacité d'autofinancement		-7	-109
	Variation des frais financiers	8.9	-46	43
Variation nette d'exploitation			7	33
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation de stocks	8.5	14	
	Variation des créances d'exploitation	8.6	-409	8
	Variation des dettes d'exploitation	8.10	403	25
	Variation nette hors exploitation		98	-532
	Variation des créances hors exploitation	8.6	-269	65
	Variation des dettes hors exploitation	8.10	364	-613
	Charges et produits constatés d'avance	8.6	3	16
	Variation du besoin en fonds de roulement		60	-455
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE			53	-564
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Décaissement / acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	8.1 / 8.2	-466	-300
	Encaissement / cession des immobilisations corporelles et incorporelles			68
	Décaissement / acquisition des immobilisations financières	8.3	-16	-2
	Encaissement / cession des immobilisations financières	8.3	13	
	Incidence des variations de périmètre		-33	-800
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			-501	-1 034
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital, apports et frais liés	4	699	1 470
	Encaissements provenant d'emprunts	8.9	6	249
	Remboursement d'emprunts	8.9	-159	-44
	Variation des intérêts courus	8.9	-46	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			501	1 674
Variation de trésorerie			52	76
TRESORERIE A L'OUVERTURE (*)		31/12/N-1	172	96
TRESORERIE A LA CLOTURE (*)		31/12/N	223	172
<i>(*) y compris concours bancaires courants</i>				

4 Variation des capitaux propres

Montants en K€							
Situation à la clôture	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	
Solde au 31/12/2019	6 569	720	-582	-398	6 309		
Augmentation de capital ONE EXPERIENCE	813	657			1 470		
Affectation du résultat 2019			-398	398			
Résultat de l'exercice 2020				-389			
Variation des écarts de conversion			2				
Solde au 31/12/2020	7 382	1 377	-977	-389	7 393		
Augmentation de capital ONE EXPERIENCE	361	338			699		
Affectation du résultat 2020			-389	389			
Résultat de l'exercice 2021				-310			
Mouvements de périmètre			34				
Variation des écarts de conversion			-5				
Solde au 31/12/2021	7 743	1 715	-1 337	-310	7 810	1	

5 Faits majeurs

5.1 Comparabilité des comptes

Les comptes consolidés de la société mère ONE EXPERIENCE sont présentés au 31 décembre 2021 avec un exercice d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées ou acquises entrant dans le périmètre au cours de l'exercice 2021, dont la durée est fonction de leur date de création ou d'acquisition.

Pour rappel, au 31 décembre 2020, les comptes consolidés étaient présentés avec un exercice d'une durée de 12 mois.

5.2 Mouvements de périmètre

Les prises de participations consolidées à la clôture de l'exercice :

Le 28 janvier 2021, prise de participation de 9,79% de la société ONE EXPERIENCE dans les sociétés MURS GALET et GALET ayant respectivement vocation à acquérir les murs et le fonds de commerce d'un hôtel situé à SAINT-PHILIBERT (56).

Le 3 août 2021, prise de participation 20% de la société ONE EXPERIENCE dans la société TANNERIE ayant vocation à acquérir un bien immobilier situé à NANTES (44).

Le 27 octobre 2021, prise de participation 20% de la société ONE EXPERIENCE dans la société KERISPER ayant vocation à acquérir 100% du capital de la société LE LODGE KERISPER qui détient les murs et le fonds de commerce d'un hôtel situé à LA-TRINITE-SUR-MER (56). Cette acquisition a été réalisée le 1er décembre 2021 sur la base des états financiers arrêtés au 30 novembre 2021 et d'une durée de 14 mois. La société ONE EXPERIENCE exerce une influence notable sur ces sociétés.

Le 12 novembre 2021, la société ONE EXPERIENCE FACTORY devient actionnaire à hauteur de 100% du capital de la société THE GAME FACTORY. Le 21 décembre 2021, la société THE GAME FACTORY a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation (transmission universelle de patrimoine) au profit de la société ONE EXPERIENCE FACTORY.

La société ONE EXPERIENCE détient conjointement la société LA FERME DE LA CORDE à hauteur de 33,33%, entrant dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2021.

Acquisition complémentaire des titres par la société mère

Le 15 décembre 2021, la société ONE EXPERIENCE FACTORY a réalisé une augmentation de capital de 1 010 K€ par l'émission de 1 010 K€ d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 1€, souscrites par ONE EXPERIENCE. Il a ensuite été décidé d'apurer les pertes de la société ONE EXPERIENCE FACTORY s'élevant à 994 K€ par imputation sur le capital social par réduction du nombre d'actions.

5.3 Augmentation de capital

La Société a procédé à trois augmentations de capital au cours de l'année 2021 :

- Suivant délibérations du Conseil d'Administration du 16 décembre 2020 et du Président Directeur Général du 22 janvier 2021, le capital a été augmenté d'une somme de 161.000 € suite à la décision d'augmentation du capital de la société par émission d'actions ordinaires nouvelles par placement privé sur délégation conférée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2020 ;

- Suivant délibérations du Conseil d'Administration en date du 29 mars 2021 et du Président Directeur Général du 2 avril 2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 150.000 € suite à la décision d'augmentation du capital de la société par émission d'actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel sur délégation conférée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2020 ;
- Suivant délibérations du Conseil d'Administration en date du 22 novembre 2021 et du Président Directeur Général du 29 novembre 2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 50.368 € suite à la décision d'augmentation du capital de la société par émission d'actions ordinaires nouvelles par placement privé sur délégation conférée par l'Assemblée Générale du 30 juillet 2021.

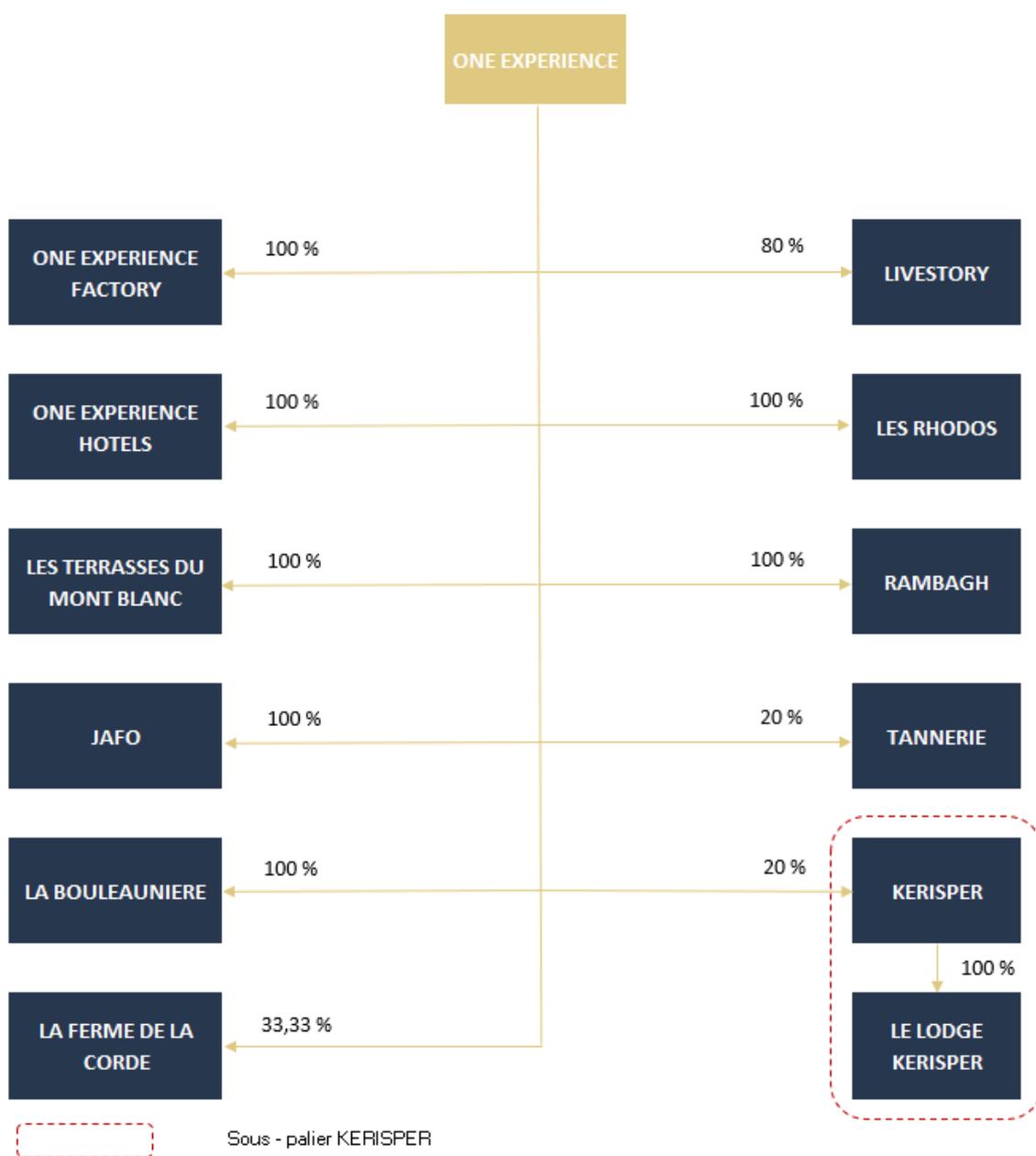
6 Activités et organigramme du groupe

6.1 Activités

La société ONE EXPERIENCE, société consolidante du Groupe ONE EXPERIENCE, est une société anonyme de droit français. Elle est cotée sur Euronext à Paris. Son siège social est situé au 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne Billancourt.

Le capital social de la société ONE EXPERIENCE est composé de 7 743 312 actions au 31 décembre 2021 pour un total de 7 743 312 euros.

6.2 Organigramme du groupe au 31 décembre 2021



6.3 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société	N° Siren	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2021	Méthode de consolidation 31/12/2020	% contrôle 31/12/2021	% contrôle 31/12/2020	% intérêt 31/12/2021	% intérêt 31/12/2020
ONE EXPERIENCE	824 187 579	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
ONE EXPERIENCE FACTORY	831 284 849	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
JAFO	408 786 424	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LES TERRASSES DU MONT BLANC	819 676 123	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LA BOULEAUNIÈRE	821 749 926	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
THE GAME FACTORY	849 739 289	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	0,00%	50,00%	0,00%	50,00%
LES RHODOS	849 449 947	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
ONE EXPERIENCE HOTELS	849 492 244	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RAMBAGH	2 806 392 000 033	N°61 Q.I SIDI GHANEM MARRAKECH	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Livestory	889 537 593	68 rue des Bergers 75015 Paris	Intégration globale	Intégration globale	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%
LES ORMES	892 378 423	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	NC	NC	2,47%	2,47%	0,00%	0,00%
LA FERME DE LA CORDE	880 916 150	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration proportionnelle	NC	33,33%	0,00%	33,33%	0,00%
MURS GALET	894 251 842	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	NC	NC	9,79%	0,00%	0,00%	0,00%
GALET	894 184 738	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	NC	NC	9,79%	0,00%	0,00%	0,00%
TANNERIE	902 973 155	19 rue Raymond Soulas 44400 Reze	Mise en équivalence	NC	20,00%	0,00%	20,00%	0,00%
Sous-palier :								
KERISPER	904 955 762	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Mise en équivalence	NC	20,00%	0,00%	20,00%	0,00%
LE LODGE KERISPER	452 283 989	4 rue du Latz Kerisper 56470 La Trinité-sur-Mer	Mise en équivalence	NC	20,00%	0,00%	20,00%	0,00%

	Entrée de périmètre (Création)
	Entrée de périmètre (Acquisition)
	Entrée de périmètre (Intégration proportionnelle)
	Mouvement de périmètre (Société fusionnée)

7 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

7.1 Référentiel comptable

Les comptes annuels du Groupe ONE EXPERIENCE sont établis conformément au règlement relatif aux comptes consolidés en vigueur en France.

Les dispositions du règlement n°20.01 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 09 octobre 2020, sont appliquées.

Ce règlement, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021, unifie, abroge et remplace le principal règlement relatif aux comptes consolidés en règles françaises (règlement. CRC 99-02 pour les sociétés commerciales).

L'exercice du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 intègre la première application du Règlement ANC 2020-01 dont les conséquences pour le Groupe sont :

- L'inscription au bilan des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés ;
- Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés, pour la part revenant à l'entité consolidante, dans ses capitaux propres au poste « Ecarts de conversion » et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

Ce changement de référentiel n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe ONE EXPERIENCE. L'application des méthodes du règlement ANC 2020-01 est présenté en 7.3.1.

7.2 Modalités de consolidation

7.2.1 Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 pour toutes les sociétés. Toutes les participations significatives dont One Expérience assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif de droit est reconnu dès lors que la société détient plus de 50% des droits de vote.

Le contrôle exclusif de fait est reconnu dès lors que la société exerce un contrôle effectif de la société. Ce dernier est également présumé si la société-mère détient une fraction des droits de vote supérieure à 40% et qu'aucun autre associé ne détient une part supérieure.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles ONE EXPERIENCE exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les participations répondant aux critères ci-dessus sont consolidées.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts

des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;

- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

7.2.2 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires peuvent être supportés par le Groupe, sauf si les associés ou actionnaires

minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes.

Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

7.2.3 Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

7.2.4 Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

Les filiales de la société ONE EXPERIENCE constituant des entreprises étrangères autonomes, leurs comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- Les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- L'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion », et n'affecte pas le résultat.

7.2.5 Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2017 à la suite de

l'acquisition des titres de LA BOULEAUNIÈRE par ONE EXPERIENCE pour un montant de 598 K€.

- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2017 à la suite de l'acquisition des titres LES TERRASSES DU MONT-BLANC par ONE EXPERIENCE pour un montant de 2 223 K€.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2017 à la suite de l'acquisition des titres de JAFO par ONE EXPERIENCE pour un montant de 2 527 K€.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 28/06/2019 à la suite de l'acquisition des titres de RAMBAGH par ONE EXPERIENCE pour un montant de 620 K€.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 31/12/2020 à la suite de l'acquisition des titres de la société LIVESTORY par ONE EXPERIENCE pour un montant de 799 K€.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 16/12/2021 à la suite du rachat des titres complémentaires de la société THE GAME FACTORY par ONE EXPERIENCE FACTORY pour un montant de 19 K€.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 01/12/2021 à la suite de l'acquisition des titres mis en équivalence de la société LE LODGE KERISPER par KERISPER pour un montant de 540 K€. Cet écart d'acquisition tient compte de la détention à hauteur de 20% de KERISPER, et dont le prix de cession est conclu sur la base des comptes sociaux d'une durée de 14 mois.

7.2.6 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2021, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées ou acquises entrant dans le périmètre au cours de l'exercice 2021, dont la durée est fonction de leur date de création ou d'acquisition.

7.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe sont les suivants :

7.3.1 Application des méthodes

L'application des méthodes du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire / de référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	7.3.4
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	N/A
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Comptabilisation des écarts de conversion au bilan actif/passif	Obligatoire	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	N/A

7.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

7.3.2.1 Frais de recherche et développement

Les dépenses pour des produits, procédés nouveaux ou sensiblement améliorés sont comptabilisés comme actifs dans le bilan si le produit ou le procédé est technologiquement ou commercialement viable et que le Groupe dispose des ressources nécessaires pour achever son développement. Les frais activés peuvent inclure les coûts des matériaux, le travail direct et une quote-part raisonnable des coûts indirects.

Les frais activés en immobilisations respectent les critères suivants :

- Faisabilité technique ;
- Intention d'achever le projet ;
- Capacité d'utiliser ou de vendre ;
- Avantages économiques futurs ;
- Ressources suffisantes ;
- Evaluation fiable des dépenses.

7.3.2.2 Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Frais de recherche	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans

7.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	50 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans à 25 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

7.3.4 Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Au 31/12/2021, aucune opération de crédit-bail impacte les comptes consolidés.

7.3.5 Immobilisations financières

Ce poste est constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

7.3.6 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

7.3.7 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

7.3.8 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé s'il y a lieu des impositions différées.

Conformément aux prescriptions du règlement ANC n°2020.01, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif dans les provisions pour risques et charges, ou le cas échéant à l'actif.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

7.3.9 Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Aucun engagement n'a été constaté à la clôture de l'exercice.

7.3.10 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

7.3.11 Comparabilité des exercices

Les états financiers au 31 décembre 2021 intègrent les postes du compte de résultat des sociétés sur une durée de 12 mois d'activité.

8 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

8.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Ecarts d'acquisition	7 325		7 325
Frais d'établissement	2	-2	
Concessions, brevets, licences	22	-16	7
Fonds commerciaux	535		535
Autres immobilisations incorporelles	77		77
Total immobilisations incorporelles	7 961	-18	7 943

Les variations des immobilisations incorporelles hors écart d'acquisition sont les suivantes :

En K€ - Flux des immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Clôture N-1	484	-14	471
Augmentations	101	-4	97
Diminutions			
Clôture N	636	-18	618

Les écarts d'acquisition portent sur les sociétés suivantes :

En K€	31/12/2020	Mouvements de périmètre	Amortissements Dépréciations	31/12/2021
Valeurs brutes				
La Bouleaunière	598			598
Les Terrasses du Mont-Blanc	2 223			2 223
JAFO	2 527			2 527
Rambagh	620			620
Livestory	799			799
The Game Factory		19		19
Le Lodge Kerisper		540		540
Total valeurs brutes	6 766	559		7 325
Amortissements et dépréciations				
Total amortissements et dépréciations				
Valeurs nettes				
La Bouleaunière	598			598
Les Terrasses du Mont-Blanc	2 223			2 223
JAFO	2 527			2 527
Rambagh	620			620
Livestory	799			799
The Game Factory		19		19
Le Lodge Kerisper		540		540
Total valeurs nettes	6 766	559		7 325

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 28/06/2019 à la suite de l'acquisition des titres de la société RAMBAGH par ONE EXPERIENCE pour un montant de 620 K€.

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2017 à la suite de l'acquisition des titres de la société LA BOULEAUNIÈRE par ONE EXPERIENCE pour un montant de 598 K€.

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2017 à la suite de l'acquisition des titres de la société LES TERRASSES DU MONT-BLANC par ONE EXPERIENCE pour un montant de 2 223 K€.

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2017 à la suite de l'acquisition des titres de la société JAF0 par ONE EXPERIENCE pour un montant de 2 527 K€.

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 31/12/2020 à la suite de l'acquisition des titres de la société LIVESTORY par ONE EXPERIENCE pour un montant de 799 K€.

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 16/12/2021 à la suite du rachat des titres complémentaires de la société THE GAME FACTORY par ONE EXPERIENCE FACTORY pour un montant de 19 K€.

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 01/12/2021 à la suite de l'acquisition des titres mis en équivalence de la société LE LODGE KERISPER par KERISPER pour un montant de 540 K€. Cet écart d'acquisition tient compte de la détention à hauteur de 20% de KERISPER, et dont le prix de cession est conclu sur la base des comptes sociaux d'une durée de 14 mois.

Les écarts d'acquisition n'ont pas fait l'objet de dépréciation au 31 décembre 2021.

8.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Terrains	333		333
Constructions	3 663	-715	2 947
Installations techniques, matériel et outillages industriels	192	-126	66
Autres immobilisations corporelles	2 113	-1 656	458
Immobilisations corporelles en cours	318		318
Total immobilisations corporelles	6 619	-2 497	4 122

Les variations des immobilisations corporelles sont les suivantes :

En K€	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Clôture N-1	5 826	-2 193	3 633
Augmentations	365	-295	69
Diminutions			
Ecart de change	10	-6	4
Clôture N	6 619	-2 497	4 122

8.3 Immobilisations financières

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Titres de participations	3		3
Dépôts et cautionnements	30		30
Total immobilisations financières	33		33

Les variations des immobilisations financières sont les suivantes :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Clôture N-1	30		30
Mouvements de périmètre	-13		-13
Augmentations	16		16
Clôture N	33		33

8.4 Titres mis en équivalence

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
TANNERIE	1		1
<u>Sous-palier KERISPER</u>			
KERISPER	-561		-561
LE LODGE KERISPER	22		22
Total titres mis en équivalence	-538		-538

8.5 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours comprennent :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	1		1
En-cours de biens et services	13		13
Total stocks et en-cours	14		14

La société LA FERME DE LA CORDE possède des stocks à hauteur de 14 K€ à la clôture de l'exercice.

8.6 Ventilation des créances

Les créances en valeurs nettes se décomposent, de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés sur commandes	6		6
Clients	433	-55	378
Clients factures à émettre	8		8
Créances sociales	5		5
Autres créances fiscales (hors IS)	251		251
Total créances d'exploitation	704	-55	649
Comptes courants débiteurs	294		294
Débiteurs divers	32	-13	20
Charges à répartir	5		5
Total créances hors exploitation	332	-13	319
Charges constatées d'avance	37		37
Total des créances	1 073	-68	1 005

A la clôture de l'exercice, une dépréciation des créances clients pour -55 K€ a été constatée dans les comptes de la société RAMBAGH (contre -53 K€ au 31 décembre 2020).

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes	6	6	
Clients	433	433	
Clients factures à émettre	8	8	
Créances sociales	5	5	
Autres créances fiscales (hors IS)	251	251	
Total créances d'exploitation	704	704	
Comptes courants débiteurs	294		294
Débiteurs divers	32	32	
Charges à répartir	5	5	
Total créances hors exploitation	332	37	294
Charges constatées d'avance	37	37	
Total des créances	1 073	778	294

A la clôture de l'exercice, les comptes courants débiteurs de 294 K€ non éliminés aux bornes du Groupe sont détenus par ONE EXPERIENCE envers :

- Les sociétés mises en équivalence (157 K€ pour KERISPER et 92 K€ pour TANNERIE) ;
- Les sociétés ne faisant pas partie du périmètre de consolidation (23 K€ pour MURS GALET, 12 K€ pour LES ORMES et 10 K€ pour GALET).

8.7 Trésorerie active

La trésorerie active se décompose de la manière suivante :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	323	268
Total trésorerie active	323	268

8.8 Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social est de 7 743 312 €, contre 7 381 944 € au 31 décembre 2020.

La composition du capital apporté est la suivante :

Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2020	7 381 944
Augmentation de capital 01/2021	161 000
Augmentation de capital 04/2021	150 000
Augmentation de capital 11/2021	50 368
Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2021	7 743 312

8.9 Dettes financières

La nature des dettes financières est la suivante :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Autres emprunts obligataires		898
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 466	2 223
Autres emprunts et dettes assimilés	6	89
Intérêts courus non échus	1	46
Concours bancaires courants	100	96
Total dettes financières	3 572	3 353

La variation des dettes financières est la suivante :

En K€	Autres emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Concours bancaires courants	Autres emprunts et dettes assimilés	Intérêts courus non échus	Solde
Clôture N-1	898	2 223	96	89	46	3 353
Mouvements de périmètre		418				418
Augmentations			3	3		6
Remboursements	-52	-107				-159
Variation					-46	-46
Transfert de comptes à comptes	-846	931		-85		
Clôture N		3 466	100	6	1	3 572

Au cours de l'exercice, la variation des autres emprunts obligataires comprend :

- Les remboursements des sociétés ONE EXPERIENCE HOTELS (-33 K€) et LES RHODOS (-19 K€) ;
- Le reclassement des emprunts de -846 K€ en autres emprunts auprès des établissements de crédit.

La variation des emprunts auprès des établissements de crédit comprend :

- Les emprunts contractés par la société LA FERME DE LA CORDE pour 418 K€, entrante dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2021 à hauteur de 33,33% ;
- Les remboursements des sociétés LES TERRASSES DU MONT-BLANC (-55 K€), LA BOULEAUNIERE (-32 K€), LA FERME DE LA CORDE (-14 K€) et ONE EXPERIENCE (-6 K€).

8.10 Dettes d'exploitation et hors exploitation

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs et comptes rattachés	426	247
Factures non parvenues	160	172
Avoirs à émettre	38	
Dettes sociales (personnel, organismes sociaux...)	92	29
Dettes fiscales (hors IS)	190	57
Total dettes d'exploitation	907	504
Fournisseurs d'immobilisations	3	3
Etat - impôts sur les bénéficiaires	4	3
Comptes courants créditeurs	193	90
Dettes diverses	367	109
Total dettes hors exploitation	568	204
Produits constatés d'avance	44	10
Total des dettes	1 519	718

Les dettes se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	426	426	
Factures non parvenues	160	160	
Avoirs à émettre	38	38	
Dettes sociales (Personnel, organismes sociaux...)	92	92	
Dettes fiscales (Hors IS)	190	190	
Total dettes d'exploitation	907	907	
Fournisseurs d'immobilisations	3	3	
Etat - impôts sur les bénéfices	4	4	
Comptes courants créditeurs	193		193
Dettes diverses	367	367	
Total dettes hors exploitation	568	375	193
Produits constatés d'avance	44	44	
Total des dettes	1 519	1 326	193

A la clôture de l'exercice, les comptes courants créditeurs de 193 K€ sont principalement constitués par ONE EXPERIENCE (76 K€), LIVESTORY (70 K€) et LA FERME DE LA CORDE (20 K€).

8.11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice figurant en résultat d'exploitation est détaillé de la manière suivante :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de prestations de services	1 984	717
Ventes de marchandises	12	
Autres produits annexes	12	
Total chiffre d'affaires	2 009	717

Le chiffre d'affaires est principalement réalisé par ONE EXPERIENCE FACTORY (1 034 K€), LIVESTORY (653 K€) et ONE EXPERIENCE HOTELS (256 K€).

8.12 Détail des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation figurant en résultat d'exploitation sont détaillées de la manière suivante :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-116	-75
Achats d'études et prestations de services	-531	-19
Achats non stockés, matériel et fournitures	-55	-46
Autres charges externes et autres charges d'exploitation	-958	-521
Impôts, taxes et versements assimilés	-39	-37
Rémunération du personnel	-325	-201
Charges sociales	-74	-12
Dotations des amortissements et provisions d'exploitation	-301	-279
Autres charges d'exploitation	-18	-22
Total charges d'exploitation	-2 417	-1 213

Les achats d'études et prestations de services pour -531 K€ sont principalement supportées par les sociétés LIVESTORY (-289 K€) et ONE EXPERIENCE FACTORY (-240 K€).

Les autres charges externes et autres charges d'exploitations sont principalement supportées par les sociétés :

- ONE EXPERIENCE FACTORY pour -416 K€, dont -198 K€ de rémunérations d'honoraires, -116 K€ de frais de déplacements et -46 K€ de frais d'entretien ;
- LIVESTORY pour -317 K€ de frais de sous-traitance.

8.13 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Autres intérêts et produits assimilés	1	
Total produits financiers	1	0
Intérêts et charges financiers	-66	-62
Total charges financières	-66	-62
Résultat financier	-66	-62

8.14 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Reprises de provisions exceptionnelles		7
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-5	-8
Résultat exceptionnel	-5	0

8.15 Autres informations

8.15.1 Événements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19 a créé une situation incertaine sur les premiers mois de l'exercice 2022. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité 2022.

Le Groupe continue de mettre en place les mesures appropriées pour répondre aux besoins de ses clients, tout en garantissant la sécurité de ses employés.

8.15.2 Transactions avec les parties liées et rémunération des dirigeants

Néant.

8.15.3 Effectifs des sociétés intégrées globalement

Effectifs	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	6	1
Employés	7	5
Agents de maîtrise	2	2
Contrats pro. et d'apprentissage	5	0
Total des effectifs	20	8

8.15.4 Engagements hors bilan

8.15.4.1 Engagements donnés

Contrat de location immobilière

Au 31 décembre 2021, l'engagement de paiement futur minimal s'élève pour un montant de 2 870 K€.

En effet, la société TANNERIE a souscrit un contrat de bail immobilier le 19/07/2021 financé pour un montant de total de 2 870 K€, remboursable sur une durée de 15 ans. Le remboursement est prévu sur le premier trimestre 2022.

8.15.4.2 Engagements reçus

Néant.

8.15.5 Passifs éventuels

Néant.

8.15.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes s'élevaient à 13 K€ au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 pour les sociétés intégrées globalement (contre 17 K€ au 31/12/2020).

8.15.7 Effet du conflit russo-ukrainien

La guerre en Ukraine déclenchée par la Russie le 24 février 2022 aura des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial.

Les sanctions qui visent la Russie devraient avoir des incidences significatives pour les sociétés ayant des activités ou un lien d'affaires avec la Russie.

A ce jour, le Groupe n'est pas directement impacté par le conflit russo-ukrainien, n'ayant pas d'activité ou de partenaire stratégique implanté dans les pays concernés.

9 Informations proforma

9.1 Périmètre de consolidation proforma

Les sociétés GALET et MURS GALET entrent dans le périmètre de consolidation proforma, intégrées globalement à hauteur de 100% au 31 décembre 2021 (pour un exercice de 12 mois).

Société	N° Siren	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2021	Méthode de consolidation 31/12/2020	% contrôle 31/12/2021	% contrôle 31/12/2020	% intérêt 31/12/2021	% intérêt 31/12/2020
ONE EXPERIENCE	824 187 579	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
ONE EXPERIENCE FACTORY	831 284 849	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
JAFO	408 786 424	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LES TERRASSES DU MONT BLANC	819 676 123	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LA BOULEAUNIÈRE	821 749 926	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
THE GAME FACTORY	849 739 289	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	0,00%	50,00%	0,00%	50,00%
LES RHODOS	849 449 947	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
ONE EXPERIENCE HOTELS	849 492 244	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RAMBAGH	2 806 392 000 033	N°61 Q.I SIDI GHANEM MARRAKECH	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Livestory	889 537 593	68 rue des Bergers 75015 Paris	Intégration globale	Intégration globale	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%
LES ORMES	892 378 423	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	NC	NC	2,47%	2,47%	0,00%	0,00%
LA FERME DE LA CORDE	880 916 150	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration proportionnelle	NC	33,33%	0,00%	33,33%	0,00%
MURS GALET	894 251 842	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	NC	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%
GALET	894 184 738	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	NC	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%
TANNERIE	902 973 155	19 rue Raymond Soulas 44400 Reze	Mise en équivalence	NC	20,00%	0,00%	20,00%	0,00%
Sous-palier :								
KERISPER	904 955 762	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Mise en équivalence	NC	20,00%	0,00%	20,00%	0,00%
LE LODGE KERISPER	452 283 989	4 rue du Latz Kerisper 56470 La Trinité-sur-Mer	Mise en équivalence	NC	20,00%	0,00%	20,00%	0,00%

	Entrée de périmètre (Création)
	Entrée de périmètre (Acquisition)
	Entrée de périmètre (Intégration proportionnelle)
	Mouvement de périmètre (Société fusionnée)

9.2 Bilan consolidé proforma

Proforma - En K€	31/12/2021
<u>Actif immobilisé</u>	
Immobilisations incorporelles	8 229
Immobilisations corporelles	5 272
Immobilisations financières	33
Titres mis en équivalence	-538
Total de l'actif immobilisé	12 996
<u>Actif circulant</u>	
Stocks et en-cours	14
Créances d'exploitation	673
Créances hors exploitation	343
Charges constatées d'avance	37
Trésorerie	544
Total de l'actif circulant	1 612
Total de l'actif	14 608

Proforma - En K€	31/12/2021
<u>Capitaux propres</u>	
Capital	7 743
Primes	1 714
Réserves	-1 304
Ecart de conversion	-7
Résultat net	-319
Total des capitaux propres - Part du groupe	7 827
Intérêts minoritaires	1
Capitaux propres de l'ensemble	7 828
<u>Dettes</u>	
Dettes financières	4 777
Dettes d'exploitation	1 067
Dettes hors exploitation	892
Produits constatés d'avance	44
Total du passif circulant	6 780
Total du passif	14 608

9.3 Compte de résultat consolidé proforma

Proforma - En K€	31/12/2021
Produits d'exploitation	
Chiffre d'affaires	2 368
Autres produits d'exploitation	173
Charges d'exploitation	
Achats consommés	-774
Charges externes et autres	-1 051
Impôts, taxes et versements assimilés	-47
Charges de personnel	-557
Dotations aux amortissements et provisions	-331
Autres charges de gestion courante	-19
Résultat d'exploitation avant dotations des écarts d'acquisition	-238
Résultat d'exploitation après dotations des écarts d'acquisition	-238
Produits financiers	0
Charges financières	-73
Résultat financier	-73
Résultat courant avant impôt	-311
Résultat exceptionnel	-5
Impôts sur les bénéfices	-1
Résultat net des sociétés intégrées	-317
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-2
Résultat de l'ensemble consolidé	-319
Intérêts minoritaires	1
Résultat net - Part du groupe	-319

31/12/2021

EBITDA	93
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	
Dotations aux amortissements et provisions	-331
EBIT	-238

Il s'agit principalement des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles.

ONE EXPERIENCE

Prochainement IMMO BLOCKCHAIN

COMPTES SOCIAUX 2021

ONE EXPERIENCE

8, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt
824 187 579 R.C.S. Nanterre

Euronext Access Paris – MLOEX – Code ISIN : FR0013266772

BCRH & Associés

Audit & Conseil

ONE EXPERIENCE

Société anonyme au capital de 7 743 312 €

8, rue Barthélémy Danjou
92100 Boulogne Billancourt

RCS Nanterre 824 187 579 Nanterre

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de la société ONE EXPERIENCE,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ONE EXPERIENCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se traduisent par une perte de 74 770 €.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Principes d'évaluation et de comptabilisation des immobilisations financières :

La note de l'annexe intitulée « Principes, règles et méthodes comptables » expose en paragraphe 4.2 les modalités d'évaluation qui sont applicables aux « titres de participation ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons procédé à l'appréciation de la méthode retenue par la société et nous avons vérifié sa correcte application et le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels.

- Autres aspects relatifs à l'établissement des comptes annuels :

Plus globalement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président du Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes

ONE EXPERIENCE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

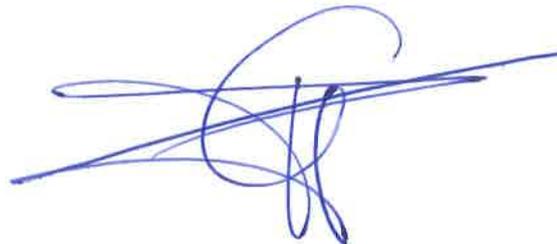
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 Avril 2022

BCRH & Associés

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Paul Gateur

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 710	1 710		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 500	2 063	437	937
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	7 357 771		7 357 771	6 340 771
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	7 361 981	3 773	7 358 208	6 341 708
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 234 834		2 234 834	2 482 742
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Dont actions propres :)				
Disponibilités	1 442		1 442	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	(231)		(231)	455
ACTIF CIRCULANT	2 236 045		2 236 045	2 483 197
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 598 027	3 773	9 594 254	8 824 905

SA ONE EXPERIENCE

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé : 7 743 312)	7 743 312	7 381 944
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 714 391	1 376 646
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :) Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :) Report à nouveau	(320 094)	(210 108)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(74 770)	(109 986)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	35 199	19 402
CAPITAUX PROPRES	9 098 038	8 457 898
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	113 227	116 164
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	197 298	175 215
Dettes fiscales et sociales	194	238
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	185 496	75 390
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	496 216	367 008
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 594 254	8 824 905

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

Rubriques	Exercice 2021		Exercice 2020
	France	Exportation	
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits		1	59
PRODUITS D'EXPLOITATION		1	59
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		86 735	92 130
Impôts, taxes et versements assimilés		452	238
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		500	722
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges		2	43
CHARGES D'EXPLOITATION		87 689	93 133
RESULTAT D'EXPLOITATION		(87 688)	(93 074)
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS		29 792	
Produits financiers de participations		29 792	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		1 078	1 115
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		1 078	1 115
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER		28 715	(1 115)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(58 973)	(94 189)
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
CHARGES EXCEPTIONNELLES		15 797	15 797
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		15 797	15 797
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(15 797)	(15 797)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		29 794	59
TOTAL DES CHARGES		104 564	110 045
BENEFICE OU PERTE		(74 770)	(109 986)

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	5	6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	17
1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	5	6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	18
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	5	6.3. RESULTAT FINANCIER	18
1.3. COMPARABILITE DES COMPTES.....	6	6.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	19
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	6	7. INFORMATIONS DIVERSES.....	20
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	6	7.1. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	20
3.1. REGLES GENERALES	6	7.2. BSPCE	21
3.2. RECOURS A DES ESTIMATIONS	7	7.3. REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	21
3.3. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX.....	7	7.4. AUTRES INFORMATIONS	21
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	8		
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	8		
4.1.1. Immobilisations incorporelles	8		
4.1.2. Immobilisations corporelles	8		
4.1.3. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice	9		
4.1.4. Tableau des amortissements.....	10		
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11		
4.3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	12		
4.4. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	13		
4.5. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ..	13		
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	14		
5.1. CAPITAUX PROPRES	14		
5.1.1. Composition du capital social	14		
5.1.2. Variation des capitaux propres	14		
5.2. ETAT DES PROVISIONS.....	15		
5.2.1. Provision réglementées.....	15		
5.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	16		
5.4. CHARGES A PAYER.....	17		
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17		

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

La SA ONE EXPERIENCE au capital de 7 743 312 euros dont le siège social est 8 Rue Barthélémy Danjou 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et dont le SIREN est 824 187 579 présente le bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2021 qui se caractérise par les données suivantes :

- Total bilan :	9 594 254 euros
- Résultat net comptable :	(74 770) euros

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Opérations sur le capital :

La société a procédé à trois augmentations de capital au cours de l'année 2021 :

- Suivant délibérations du Conseil d'Administration du 16 décembre 2020 et du Président Directeur Général du 22 janvier 2021, le capital a été augmenté d'une somme de 161.000 € suite à la décision d'augmentation du capital de la société par émission d'actions ordinaires nouvelles par placement privé sur délégation conférée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2020 ;
- Suivant délibérations du Conseil d'Administration en date du 29 mars 2021 et du Président Directeur Général du 2 avril 2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 150.000 € suite à la décision d'augmentation du capital de la société par émission d'actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel sur délégation conférée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2020 ;
- Suivant délibérations du Conseil d'Administration en date du 22 novembre 2021 et du Président Directeur Général du 29 novembre 2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 50.368 € suite à la décision d'augmentation du capital de la société par émission d'actions ordinaires nouvelles par placement privé sur délégation conférée par l'Assemblée Générale du 30 juillet 2021.

Prises de participations :

La société a réalisé plusieurs prises de participations au cours de l'exercice.

Le 28 janvier 2021, prise de participation de 9,79% de la société ONE EXPERIENCE dans les sociétés MURS GALET et GALET ayant respectivement vocation à acquérir les murs et le fonds de commerce d'un hôtel situé à SAINT-PHILIBERT (56).

SA ONE EXPERIENCE

Le 3 août 2021, prise de participation 20% de la société ONE EXPERIENCE dans la société TANNERIE ayant vocation à acquérir un bien immobilier situé à NANTES (44).

Le 27 octobre 2021, prise de participation 20% de la société ONE EXPERIENCE dans la société KERISPER ayant vocation à acquérir 100% du capital de la société LE LODGE KERISPER qui détient les murs et le fonds de commerce d'un hôtel situé à LA-TRINITE-SUR-MER (56). Cette acquisition a été réalisée le 1er décembre 2021.

Le 12 novembre 2021, la société ONE EXPERIENCE FACTORY devient actionnaire à hauteur de 100% du capital de la société THE GAME FACTORY. Le 21 décembre 2021, la société THE GAME FACTORY a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation (transmission universelle de patrimoine) au profit de la société ONE EXPERIENCE FACTORY.

Autres opérations :

Le 15 décembre 2021, la société ONE EXPERIENCE FACTORY a réalisé une augmentation de capital de 1 010 K€ par l'émission de 1 010 K€ d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 1€, souscrites par ONE EXPERIENCE. Il a ensuite été décidé d'apurer les pertes de la société ONE EXPERIENCE FACTORY s'élevant à 994 K€ par imputation sur le capital social par réduction du nombre d'actions.

1.3. Comparabilité des comptes

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 soit une durée de 12 mois. Les comptes clos au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021 sont donc comparables.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19 a créé une situation incertaine sur les premiers mois de l'exercice 2022. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité 2022.

Le Groupe continue de mettre en place les mesures appropriées pour répondre aux besoins de ses clients, tout en garantissant la sécurité de ses employés.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Règles générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes

SA ONE EXPERIENCE

annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.2. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan et/ou du compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Ces estimations peuvent être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles sont établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation et la valorisation des titres de participations.

3.3. Dérogations aux principes généraux

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Immobilisations incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont des logiciels, marques et licences.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant la durée de vie estimée de 1 ou 3 ans selon la méthode linéaire. Les marques ne sont pas amorties.

4.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée amortissement en année
Install. générales agencts, aménagts	5 ans

4.1.3. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions et mise au rebut	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisation incorporelles	1 710				1 710
Total 1 Incorporelles	1 710				1 710
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations, agencements..... Installations générales et agencements Installations techniques, matériels et outillages Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	2 500				2 500
Total 2 Corporelles	2 500				2 500
Immobilisations corporelles en cours					
Total 3 Encours Corporelles					
Acomptes					
TOTAL	4 210				4 210

Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.1.4. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 710			1 710
Total 1	1 710			1 710
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	1 563	500		2 063
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total 2	1 563	500		2 063
TOTAL	3 273	500		3 773

4.2. Immobilisations financières

Le poste des immobilisations financières est composé de titres de participations.

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, y compris les frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité de l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de la valeur de l'actif net, de la rentabilité et des perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La variation positive de 1.017.000 € des immobilisations financières se décompose de la façon suivante :

- ONE EXPERIENCE FACTORY : souscription à une augmentation de capital pour 1.010.000 € en date du 15 décembre ;
- MURS GALET : prise de participation de 9,79% pour 1.500 € en date du 28 janvier 2021 ;
- GALET : prise de participation de 9,79% pour 1.500 € en date du 28 janvier 2021 ;
- TANNERIE : prise de participation de 20% pour 2.000 € en date du 3 août 2021 ;
- KERISPER : prise de participation de 20% pour 2.000 € en date du 27 octobre 2021.

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2021	Provision	Valeur Nette au 31/12/2021
Autres participations	6 340 771	1 017 000		7 357 771		7 357 771
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL	6 340 771	1 017 000		7 357 771		7 357 771

4.3. Etat des échéances des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques sont clairement identifiées. Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Les créances détenues par la société s'élèvent à 2 234 602 € en valeur brute au 31/12/2021 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	2 234 602	46 280	2 188 322
Clients			
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	45 797	45 797	
Groupe et associés (2)	2 188 323	2 188 322	
Débiteurs divers	714	714	
Charges constatées d'avance	(231)	(231)	
TOTAL	2 234 602	46 280	2 188 322
(1) Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.4. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 234 834		2 234 834	2 482 742
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	2 234 834		2 234 834	2 482 742

4.5. Charges et produits constatés d'avance

Rubrique	31/12/2021	31/12/2020	Variation	
			Montant	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	(231)	455	(686)	(150,08) %
TOTAL	(231)	455	(686)	(150,08) %

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2020 :

Les comptes de l'exercice 2020 ont fait apparaître une perte de 109 986 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, cette perte a été affectée au compte de report à nouveau.

5.1.1. Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Crées pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	7 743 312	361 368		1

5.1.2. Variation des capitaux propres

Capitaux propres	Solde au 31/12/2020	Variation de capital	Affectation du résultat 2020	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2021
Capital social	7 381 944	361 368			7 743 312
Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 376 646	337 745			1 714 391
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(210 108)		(109 986)		(320 094)
Résultat de l'exercice	(109 986)		109 986	(74 770)	(74 770)
Subvention d'investissement					
Provision réglementées	19 402	15 797			35 199
TOTAL	8 457 898	714 911		(74 770)	9 098 038

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1. Provision réglementées

Les provisions règlementées figurant au bilan font partie des capitaux propres au bilan.

Les provisions règlementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncés ci-avant. La contrepartie des provisions règlementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions règlementées - Amortissements dérogatoires".

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires	19 402	15 798		35 199
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	19 402	15 798		35 199

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : (1)				
à 1 an maximum à l'origine	99 616	99 616		
à plus d'1 an à l'origine	13 612	7 727	5 884	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	197 298	197 298		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	194	194		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	185 278	185 277		
Autres dettes	218	218		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	496 216	305 055	191 161	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 999			
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques.				

5.4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 387	60 095
Dettes fiscales et sociales	194	238
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		287
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	52 581	60 620

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Les revenus provenant des ventes de biens sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages économiques liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés en fonction de l'avancement des travaux à la clôture de l'exercice lorsqu'ils peuvent être mesurés de manière fiable.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2021			Exercice 2020
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires				
%	%	%	%	%

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	1	59
TOTAL	1	59

6.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 28 715 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS FINANCIERS	29 792	
Produits financiers de participations	29 792	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	1 078	1 115
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 078	1 115
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	28 715	(1 115)

6.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de (15 797) € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 797	15 797
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	15 797	15 797
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(15 797)	(15 797)

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Capital	Capitaux propres	Q.P Détenue	Chiffre d'affaires	Résultat
Filiales françaises (plus de 50%)					
JAF0 MARITIME 8, rue Barthélémy Danjou – 92100	7 622	(49 483)	100	51 000	4 958
TERRASSES DU MONT-BLANC 8, rue Barthélémy Danjou – 92100	1 000	(296 384)	100	132 000	3 724
LA BOULEAUNIÈRE 8, rue Barthélémy Danjou – 92100	2 000	(52 118)	100	63 000	2 176
ONE EXPERIENCE FACTORY 8, rue Barthélémy Danjou – 92100	23 799	23 799	100	1 033 943	(311 956)
ONE EXPERIENCE HOTELS 8, rue Barthélémy Danjou – 92100	1 000	76 228	100	255 908	(46 385)
RHODOS 8, rue Barthélémy Danjou – 92100	1 000	(110 527)	99.9	78 000	2 609
LIVESTORY 8, rue Barthélémy Danjou – 92100	1 000	4 221	80	652 686	3 221
Filiales étrangères (plus de 50%)					
RAMBAGH (données en MAD) 61, Quartier Industriel Sidi Ghanem – 40000 MARRAKECH (MAROC)	100 000	(1 243 032)	100	444 000	257 001
Participations (10% à 50%)					
TANNERIE 19, rue Raymond Soulas – 44400	10 002	10 002	20	0	3 881
FERME DE LA CORDE 8, rue Barthélémy Danjou – 92100	1 200	(9 069)	33.33	37 150	1 472
KERISPER 8, rue Barthélémy Danjou – 92100	10 000	10 000	20	0	0

7.2. BSPCE

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration en date du 17 octobre 2017, agissant sur délégation de l'Assemblée Générale a émis et attribué un total de 125.000 BSPCE à M.Edouard MASSEAU, Directeur Général de la filiale ONE EXPERIENCE FACTORY.

Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1 action au prix unitaire de 1,60€ se décomposant en 1€ de valeur nominale et 0,60€ de prime d'émission. Ils seront exerçables à compter du 17 octobre 2019 et deviendront caducs de plein droit le 17 octobre 2022.

De plus, le Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2020, agissant sur délégation de l'Assemblée Générale en date du 28 juin 2019 a émis et attribué un total de 15.625 BSPCE à Mme. Chloé HENRIET, Directrice Commerciale de la filiale ONE EXPERIENCE FACTORY.

Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1 action au prix unitaire de 1,60 € se décomposant en 1 € de valeur nominale et 0,60 € de prime d'émission. Ils seront exerçables à compter du 31 janvier 2022 et deviendront caducs de plein droit le 31 janvier 2025.

7.3. Rémunération des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisés au 31 décembre 2021 au titre du contrôle légal de l'exercice 2021 par les commissaires aux comptes s'élève à 5 200€ HT et 3 600€ HT pour le contrôle légal de la consolidation des comptes 2021.

7.4. Autres informations

Effet du conflit russo-ukrainien

La guerre en Ukraine déclenchée par la Russie le 24 février 2022 aura des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial.

Les sanctions qui visent la Russie devraient avoir des incidences significatives pour les sociétés ayant des activités ou un lien d'affaires avec la Russie.

Au 31 décembre 2021, la Société n'a pas d'activité ou de lien d'affaires avec la Russie ou l'Ukraine.

Toutefois, les activités de la Société pourraient être impactées par les conséquences directes ou indirectes du conflit qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

ONE EXPERIENCE

Prochainement IMMO BLOCKCHAIN

CONVENTIONS REGLEMENTEES 2021

ONE EXPERIENCE

8, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt
824 187 579 R.C.S. Nanterre

Euronext Access Paris – MLOEX – Code ISIN : FR0013266772

BCRH & Associés

Audit & Conseil

ONE EXPERIENCE

Société anonyme au capital de 7 743 312 €

8, rue Barthélémy Danjou
92100 Boulogne Billancourt

RCS Nanterre 824 187 579 Nanterre

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

ONE EXPERIENCE

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de la société ONE EXPERIENCE,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L. 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

1.1 Convention de prestation de services conclue avec la société CTB

- **Nature et modalités :**

La convention de prestation de services en date du 14 décembre 2021 conclue entre la société CTB et ONE EXPERIENCE pour une durée d'une année à compter du 1er janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2021. Cette convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles CTB assure les prestations suivantes au profit de ONE EXPERIENCE :

- Prestations de conseil et d'assistance en matière de croissance et développement (identification de cibles, étude des synergies, négociations, etc.) et de réflexions stratégiques notamment en matière de recherche du nouveau lieu d'exploitation pour les besoins de l'activité de ONE EXPERIENCE.

L'exécution de cette convention a conduit votre société à enregistrer une charge de 20 000 € hors taxes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- **Administrateur concerné :**

M. Pascal CHEVALIER (Président du Conseil d'administration, Directeur général et Administrateur de la société ONE EXPERIENCE / Gérant de la société CTB)

- **Motif justifiant de son intérêt pour la société :**

Cette convention vise à développer le Groupe.

ONE EXPERIENCE

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2021

1.2 Convention de prestation de services conclue avec la société JAG CONSEILS

- **Nature et modalités :**

La convention de prestation de services en date du 14 décembre 2021 conclue entre la société JAG CONSEILS et ONE EXPERIENCE pour une durée d'une année à compter du 1er janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2021. Cette convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles JAG CONSEILS assure les prestations suivantes au profit de ONE EXPERIENCE :

- Prestations de conseil et d'assistance en matière de croissance et développement (identification de cibles, étude des synergies, négociations, etc.) et de réflexions stratégiques notamment en matière de recherche du nouveau lieu d'exploitation pour les besoins de l'activité de ONE EXPERIENCE.

L'exécution de cette convention a conduit votre société à enregistrer une charge de 20 000 € hors taxes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- **Administrateur concerné :**

M. Gautier NORMAND (Administrateur de la société ONE EXPERIENCE / Gérant de la société JAG CONSEILS)

- **Motif justifiant de son intérêt pour la société :**

Cette convention vise à développer le Groupe.

1.3 Convention de prestation de services conclue avec la société ROSHEART FINANCES

- **Nature et modalités :**

La convention de prestation de services en date du 14 décembre 2021 conclue entre la société ROSHEART FINANCES et ONE EXPERIENCE pour une durée d'une année à compter du 1er janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2021. Cette convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles ROSHEART FINANCES assure les prestations suivantes au profit de ONE EXPERIENCE :

- Prestations de conseil et d'assistance en matière de croissance et développement (identification de cibles, étude des synergies, négociations, etc.) et de réflexions stratégiques notamment en matière de recherche du nouveau lieu d'exploitation pour les besoins de l'activité de ONE EXPERIENCE.

L'exécution de cette convention a conduit votre société à enregistrer une charge de 20 000 € hors taxes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- **Administrateur concerné :**

M. Gilles ENGUEHARD (Administrateur de la société ONE EXPERIENCE / Gérant de la société ROSHEART FINANCES)

- **Motif justifiant de son intérêt pour la société :**

Cette convention vise à développer le Groupe.

ONE EXPERIENCE

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2021

1.4. Convention de prestation de services conclues avec la société BLD PUBLIC AND CO

- **Nature et modalités :**

La convention de prestation de services en date du 14 décembre 2021 conclue entre la société BLD PUBLIC AND CO et ONE EXPERIENCE pour une durée d'une année à compter du 1er janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2021. Cette convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles BLD PUBLIC AND CO assure les prestations suivantes au profit de ONE EXPERIENCE :

- Prestations de conseil et d'assistance en matière de croissance et développement (identification de cibles, étude des synergies, négociations, etc.) et de réflexions stratégiques notamment en matière de recherche du nouveau lieu d'exploitation pour les besoins de l'activité de ONE EXPERIENCE.

L'exécution de cette convention a conduit votre société à enregistrer une charge de 20 000 € hors taxes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- **Administrateur concerné :**

M. Bertrand BIARD (Administrateur de la société ONE EXPERIENCE ayant démissionné en 2022 / Gérant de la société BLD PUBLIC AND CO)

- **Motif justifiant de son intérêt pour la société :**

Cette convention vise à développer le Groupe.

1.4. Convention de prestation de services conclues avec la société MENALLEN

- **Nature et modalités :**

La convention de prestation de services en date du 14 décembre 2021 conclue entre la société MENALLEN et ONE EXPERIENCE pour une durée d'une année à compter du 1er janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2021. Cette convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles MENALLEN assure les prestations suivantes au profit de ONE EXPERIENCE :

- Prestations de conseil et d'assistance en matière de croissance et développement (identification de cibles, étude des synergies, négociations, etc.) et de réflexions stratégiques notamment en matière de recherche du nouveau lieu d'exploitation pour les besoins de l'activité de ONE EXPERIENCE.

L'exécution de cette convention a conduit votre société à enregistrer une charge de 20 000 € hors taxes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- **Administrateur concerné :**

M. Edouard MASSEAU (Directeur général délégué et Administrateur de la société ONE EXPERIENCE / Gérant de la société MENALLEN)

- **Motif justifiant de son intérêt pour la société :**

Cette convention vise à développer le Groupe.

ONE EXPERIENCE

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2021

2. CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-30 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 Conventions de trésorerie

2.1.1 Convention de trésorerie conclue avec la société CTB

- **Nature et modalités :**

Le conseil d'administration du 24 juin 2017 a autorisé la signature d'une convention de compte courant d'associés entre la société CTB représentée par son Gérant M. Pascal CHEVALIER, et ONE EXPERIENCE pour une durée indéterminée. Ces avances en comptes courant seront remboursées en fonction des disponibilités et des besoins de trésorerie de la Société moyennant un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt maximum fiscalement déductible aux comptes courants d'associés déterminé à l'article 39 1 3° du CGI.

A la clôture, le montant cumulé des avances en compte-courant s'élevait à 4 047 €, y compris intérêts.

- **Personnes concernées :**

M. Pascal CHEVALIER (Président du Conseil d'administration, Directeur général et Administrateur de la société ONE EXPERIENCE / Gérant de la société CTB).

- **Motif justifiant de son intérêt pour la société :**

Ce compte courant est issu de l'acquisition par ONE EXPERIENCE du compte courant détenu par ROSHEART dans les sociétés SCI LES TERRASSES DU MONT BLANC et la SARL JAFO MARTIME suite aux apports des titres de ces dernières à ONE EXPERIENCE (les apporteurs des titres des filiales n'étant plus associés de ces dernières, ils n'ont plus vocation à détenir un compte courant directement dans les filiales).

2.1.2 Convention de trésorerie conclue avec la société CPI

- **Nature et modalités :**

Le compte courant d'associés entre la société CPI représentée par son Président M. Pascal CHEVALIER, et ONE EXPERIENCE pour une durée indéterminée. Ces avances en comptes courant seront remboursées en fonction des disponibilités et des besoins de trésorerie de la Société moyennant un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt maximum fiscalement déductible aux comptes courants d'associés déterminé à l'article 39 1 3° du CGI.

A la clôture, le montant cumulé des avances en compte-courant s'élevait à 63 655 €, y compris intérêts.

- **Personnes concernées :**

M. Pascal CHEVALIER (Président du Conseil d'administration, Directeur général et Administrateur de la société ONE EXPERIENCE / Président de la société CPI).

ONE EXPERIENCE

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2021

- **Motif justifiant de son intérêt pour la société :**

L'intérêt de cette convention pour ONE EXPERIENCE est de pouvoir bénéficier d'avances en compte courant de la société CPI lui permettant d'assurer ses besoins de trésorerie à court terme.

Paris, le 15 avril 2022

BCRH & Associés

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Paul Gateur

